



# FICHE DE RENSEIGNEMENTS INF-FUSION

4 DANS UNE SÉRIE DE 4  
FAQs

## FOIRE AUX QUESTIONS

### Qui peut s'inscrire à INF-Fusion?

Chaque infirmière ou infirmier du Canada peut s'inscrire à INF-Fusion.

### Combien en coûte-t-il pour s'inscrire à INF-Fusion?

Les membres de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIC) ainsi que ceux des associations et ordres d'infirmières et infirmiers avec lesquels l'équipe d'INF-Fusion a conclu une entente peuvent s'inscrire à INF-Fusion **gratuitement** en tant qu'utilisateur individuel.

- Le College of Registered Nurses of British Columbia (CRNBC)
- La Saskatchewan Registered Nurses' Association (SRNA)
- L'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIAO)
- Le College of Registered Nurses of Nova Scotia (CRNNS)
- L'Association of Registered Nurses of Newfoundland and Labrador (ARNNL)
- L'Association des infirmières et infirmiers autorisés du Yukon (AIIAY)
- Le College and Association of Registered Nurses of Alberta (CARNA)
- Le College of Registered Nurses of Manitoba (CRNM)
- L'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB)
- L'Association of Registered Nurses of Prince Edward Island (ARNPEI)
- Registered Nurses Association of the Northwest Territories and Nunavut (RNANT/N)
- Le College of Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador (CLPNNL)
- Le College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia (CLPNNS)
- Le College of Licensed Practical Nurses of Alberta (CLPNA)
- L'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada (AEIC)
- Les infirmières et infirmiers de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada (DGSPNI)

Si vous êtes infirmière ou infirmier et que l'association ou l'ordre dont vous êtes membre ne figure pas sur la liste des organisations membres de l'AIC ou des organisations ayant conclu une entente avec l'équipe d'INF-Fusion, on vous demandera de payer des **frais d'inscription annuels de 125 \$**. Votre paiement peut être effectué par chèque, par mandat ou par carte de crédit (VISA, MC ou AMEX).

### Le portail INF-Fusion s'adresse-t-il aussi aux étudiant(e)s en soins infirmiers?

INF-Fusion s'adresse aussi à TOUS les étudiants et étudiantes en soins infirmiers, peu importe leur programme d'études (qu'il s'agisse d'études menant à l'obtention d'un B.Sc.Inf. ou d'un diplôme d'inf. aux. aut.). Deux voies s'offrent aux étudiants et étudiantes pour devenir membre d'INF-Fusion :



# FICHE DE RENSEIGNEMENTS INF-FUSION

4 DANS UNE SÉRIE DE 4  
FAQs

1. **En tant que membres de l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada (AEIC)**, les étudiants et étudiantes peuvent s'inscrire individuellement à INF-Fusion gratuitement. Ils doivent cependant pour ce faire passer par le site Web de l'AEIC : <http://www.aeic.ca/>.
2. **S'ils ne sont pas membres de l'AEIC**, et n'ont pas l'intention de le devenir, il leur est tout de même possible de s'inscrire à INF-Fusion en acquittant les **frais d'inscription annuels de 50 \$** par utilisateur. Il leur suffira ensuite de fournir à l'équipe d'INF-Fusion une preuve d'inscription à un programme de soins infirmiers.

## Comment modifier mon mot de passe?

1. Ouvrez une session dans INF-Fusion.
2. Cliquez sur « Modifier mon profil », à gauche de l'écran.
3. Cliquez ensuite dans la boîte située à côté de « Mot de passe ».
4. Entrez votre nouveau mot de passe, puis confirmez-le.
5. Cliquez sur « Mettre à jour », au bas de la page, pour enregistrer les modifications.

## Comment puis-je modifier mon adresse de courriel?

1. Ouvrez une session dans INF-Fusion.
2. Cliquez sur « Modifier mon profil », à gauche de l'écran.
3. Cliquez dans la boîte située à côté de « Courriel ».
4. Entrez votre nouvelle adresse de courriel.
5. Cliquez sur « Mettre à jour », au bas de la page, pour enregistrer les modifications.

## Comment puis-je insérer des éléments dans mon portfolio?

1. Ouvrez une session dans INF-Fusion.
2. Cliquez sur « mon portfolio », accessible à gauche de l'écran en tout temps.

3. Entrez les renseignements voulus pour ensuite tout simplement les enregistrer dans votre compte INF-Fusion.

## Comment puis-je ajouter des renseignements dans mon auto-évaluation?

1. Ouvrez une session dans INF-Fusion.
2. Cliquez sur l'onglet « développement professionnel », situé dans le haut de la page d'accueil.
3. Cliquez sur « compétences continues ».
4. Entrez les renseignements voulus pour ensuite tout simplement les enregistrer dans votre compte INF-Fusion.

## Comment recevoir le bulletin électronique d'INF-Fusion?

1. Ouvrez une session dans INF-Fusion.
2. Cliquez sur « modifier mon profil », à gauche de l'écran.
3. Désélectionnez l'option « Je ne veux pas recevoir le bulletin électronique INF FUSION ».
4. Votre adresse de courriel vient d'être ajoutée à la liste de distribution.

Pour recevoir le bulletin sans vous inscrire, veuillez contacter l'équipe d'INF-Fusion, à [portalinfo@nurseone.ca](mailto:portalinfo@nurseone.ca), qui se fera un plaisir de vous ajouter à la liste de distribution.

## J'ai oublié mon nom d'utilisateur et/ou mon mot de passe. Que faire?

Faites parvenir un courriel à [inscription@inf-fusion.ca](mailto:inscription@inf-fusion.ca) en prenant soin de fournir votre nom complet ainsi que l'adresse de courriel utilisée lors de l'inscription. Votre compte sera réinitialisé.

## Je suis membre d'INF-Fusion, mais je suis incapable d'accéder à mon compte. Que faire?

Faites parvenir un courriel à [inscription@inf-fusion.ca](mailto:inscription@inf-fusion.ca) en prenant soin de fournir votre nom complet ainsi que l'adresse de courriel utilisée lors de l'inscription. Votre compte sera réinitialisé.